



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Clermont

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 mai 2019 à 20 heures.

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*Mme Nadine Tremblay, conseillère*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Solange Lapointe, conseillère*  
*M. Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Était également présente : *Mme Brigitte Harvey, directrice générale*

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NO 11629-05-19

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉ-SOLU UNANIMEMENT QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29-04-2019**
4. **Appel d'offres, soumission et demande de prix**
  - 4.1 Demande de paiement no. 1 – PointCo Inc. remplacement du système de réfrigération aréna
  - 4.2 Octroi de soumission pour les travaux de consolidation du Chemin des Lacs
  - 4.3 Octroi de soumission pour les travaux de voirie sur le Chemin des Lacs – secteur Est
  - 4.4 Octroi de soumission pour l'essouchage et la disposition des souches dans le développement domiciliaire PAAT
  - 4.5 Octroi de soumission pour la démolition du 32 rue Saint-Philippe
5. **Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Octroi d'aides financières
  - 5.2 Délégations et représentations
  - 5.3 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (D. Desmarteaux)
  - 5.4 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (Y. Harvey)
  - 5.5 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (P. Boudreault)
  - 5.6 Demande de permis d'alcool – Menaud Inc.
  - 5.7 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA)
  - 5.8 Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie – volet municipal
  - 5.9 Politique d'investissement du Fonds de la région de la capitale nationale – projet de mise en place de fournaies aux granules de bois
  - 5.10 Liste du personnel étudiant embauché
  - 5.11 Engagement d'un employé journalier surnuméraire aux travaux publics
  - 5.12 Engagement d'un employé préposé en aménagement paysager
  - 5.13 Autorisation de variations budgétaires au 10 mai 2019
    - 5.14 Acquisition d'une bande de terrain – chemin des Lacs
    - 5.15 Procédure pour le traitement des plaintes
6. **Travaux Publics**
7. **Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Demande de dérogations mineures – 6 boulevard Notre-Dame
  - 7.2 Installation d'enseigne – 6 boulevard Notre-Dame
8. **Sécurité incendie**
9. **Loisirs, culture et tourisme**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Clermont

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019

- 9.1 Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - Volet 1 – Soutien à l'accompagnement
- 9.2 Club de hockey Senior les Éclairs de Charlevoix
- 10. Avis de motion et règlements**
- 10.1 Adoption du règlement no VC-440-19-1 – grille de tarification
- 11. Comptes**
- 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'avril 2019
- 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 avril 2019
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

#### **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX** **RÉSOLUTION NO 11630-05-19**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 avril 2019 et ce avec dispense de lecture ; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

#### **4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

La directrice générale dépose le procès-verbal de l'ouverture des soumissions suivantes :

- Travaux de consolidation du Chemin des Lacs
- Travaux de voirie, chemin des Lacs, secteur « Est »
- Essouchage et disposition des souches – développement domiciliaire PAAT
- Démolition du bâtiment du 32 St-Philippe

#### **4.1 DEMANDE DE PAIEMENT NO. 1 – POINT CO INC. REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE LA GLACE À L'ARÉNA** **RÉSOLUTION NO. 11631-05-19**

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 11570-02-19 la Ville de Clermont octroyait le contrat de remplacement du système de réfrigération de la glace à l'aréna de Clermont à la firme PointCo Inc.;

**ATTENDU** l'avancement des travaux, monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics recommande de procéder à un paiement partiel ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder au versement de la demande de paiement no. 1 à la firme PointCo Inc. au montant de 98 232,29 \$ incluant les taxes applicables.

**QUE** la présente résolution soit adressée à PointCo Inc. 176 boulevard Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G1.

#### **4.2 SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU CHEMIN DES LACS** **RÉSOLUTION NO. 11632-05-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres public sur SE@O afin d'obtenir des prix pour des travaux de consolidation sur le Chemin des Lacs ;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 1<sup>er</sup> mai 2019 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie **JO-CELYN HARVEY ENTREPRENEUR INC.** ;



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie **Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.** au montant de 453 000,00 \$ (taxes incluses).

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

Ces travaux sont partiellement financés par une aide confirmée du Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement des infrastructures routière locales (RIRL). Le solde sera financé à même le Fonds réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques en conformité avec la Loi sur les Compétences municipales.

**QUE** la présente résolution soit adressée à **Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.**, 2480, Boul. de Comporté, La Malbaie, Qc G5A 1N3, à **Fernand Harvey & Fils Inc.**, 7 rue Desbiens, Clermont (Québec) G4A 1B8 et à **Aurel Harvey & Fils Inc.**, 2600 boulevard de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4.

**4.3 SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN DES LACS, SECTEUR « EST »**

**RÉSOLUTION NO. 11633-05-19**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres public sur SE@O afin d'obtenir des prix pour des travaux de voirie sur le Chemin des Lacs, secteur « Est » ;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 1<sup>er</sup> mai 2019 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie **FER-NAND HARVEY & FILS INC.** ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie **Fernand Harvey & Fils Inc.** au montant de 164 414,25 \$ (taxes incluses).

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

Ces travaux sont financés à même le Fonds réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques en conformité avec la Loi sur les Compétences municipales.

**QUE** la présente résolution soit adressée à **Fernand Harvey & Fils Inc.**, 7 rue Desbiens, Clermont (Québec) G4A 1B8, à **Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.**, 2480, Boul. de Comporté, La Malbaie, Qc G5A 1N3, à **Aurel Harvey & Fils Inc.**, 2600 boulevard de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4, à **EJD Construction Inc.**, 106 rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1P5 ainsi qu'à **Simtrex Inc.**, 18 rue Larouche, Clermont, Qc G4A 1C6.

**4.4 SOUMISSION POUR L'ESSOUCHAGE ET LA DISPOSITION DES SOUCHES DANS LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE PAAT**

**RÉSOLUTION NO. 11634-05-19**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour des travaux d'essouchage et de dispositions des souches dans le développement domiciliaire PAAT ;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 2 mai 2019 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie **SIMTREX INC.** ;



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie **Simtrex Inc.** au montant de 19 545,75 \$ (taxes incluses).

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à **Simtrex Inc.**, 18 rue Larouche, Clermont, Qc G4A 1C6, à **Fernand Harvey & Fils Inc.**, 7 rue Desbiens, Clermont (Québec) G4A 1B8, à **Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.** 2480, Boul. de Comporté, La Malbaie, Qc G5A 1N3 ainsi qu'à **Aurel Harvey & Fils Inc.**, 2600 boulevard de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4.

**4.5 SOUMISSION POUR LA DÉMOLITION DU 32 RUE SAINT-PHILIPPE  
RÉSOLUTION NO. 11635-05-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la démolition des bâtiments au 32 rue St-Philippe ;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 3 mai 2019 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie **AUREL HARVEY & FILS INC.** ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie **Aurel Harvey & Fils Inc.** au montant de 13 797.00 \$ (taxes incluses).

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à **Aurel Harvey & Fils Inc.**, 2600 boulevard de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4, à **Fernand Harvey & Fils Inc.**, 7 rue Desbiens, Clermont (Québec) G4A 1B8, à **Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.** 2480, Boul. de Comporté, La Malbaie, Qc G5A 1N3 ainsi qu'à **PointCo Inc.**, 176 Boul. Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1G1.

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES  
RÉSOLUTION NO 11636-05-19**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Club Cardio-Santé de Charlevoix Inc. 50 \$  
*Aide financière*
- Gym Santé Plus 5 000 \$  
*Aide financière 2019*

**5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS  
RÉSOLUTION NO 11637-05-19**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- Club Optimiste de Charlevoix-Est 70 \$  
*Tournoi de golf - 25 mai 2019*
- Maison de la Famille de Charlevoix 80 \$  
*Tournoi de golf - 1er juin 2019*



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

- Fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. 140 \$  
*Tournoi de golf – 7 juin 2019*
- Regroupement pour l'intégration Sociale de Charlevoix (RISC) 80 \$  
*Tournoi de golf – 8 juin 2019*
- Mains de l'Espoir 75 \$  
*Tournoi de golf – 15 juin 2019*
- Diabète Charlevoix 50 \$  
*5-7 bénéfice du 27 avril 2019*

**5.3 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC**  
**RÉSOLUTION NO 11638-05-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** Monsieur Daniel Desmarceaux, 53 rue Beauregard, Clermont, Québec, G4A 1H4 (permis no. D2563-170979-08) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

**5.4 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC**  
**RÉSOLUTION NO 11639-05-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** Monsieur Yvan Harvey, 235 rue Principale, St-Aimés-Lacs, Québec G0T 1S0 (permis no. H6109-151165-02) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

**5.5 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC**  
**RÉSOLUTION NO 11640-05-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés ;



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** Monsieur Pierre Boudreault, 27 rue Tremblay, Clermont, Québec, G4A 1C5 (permis no. B3647-240743-07) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

**5.6 DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL – MENAUD INC. (Menaud Distillerie et Brasserie)**  
**RÉSOLUTION NO 11641-05-19**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la régie des alcools, des courses et des jeux nous a fait parvenir la demande de modification au permis de brasseur (industriel) incluant la vente pour consommation sur place, par l'ajout de la vente pour consommation sur place sur une terrasse présentée par Menaud Inc. (Menaud Distillerie et Brasserie);

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande de permis d'alcool est conforme aux règlements d'urbanisme applicables, notamment le Règlement de zonage VC-434-13 de la Ville de Clermont ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont ne s'oppose pas à la demande Menaud Inc. (Menaud Distillerie et Brasserie);

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

**5.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)**  
**RÉSOLUTION NO 11642-05-19**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés ;

La Ville de Clermont confirme qu'elle a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

La Ville de Clermont s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet ;

Enfin, la Ville de Clermont confirme également qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

La présente résolution abroge la résolution no. 11578-03-19.



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**5.8 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – volet municipal  
PROJET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA  
RÉSOLUTION NO 11643-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont procède au remplacement du système de réfrigération de l'aréna ;

**ATTENDU QUE** ces travaux sont requis afin de remplacer le gaz R-22 utilisé actuellement dans le système de réfrigération par un gaz synthétique de nouvelle génération ;

**ATTENDU QUE** les coûts de remplacement du système de réfrigération étaient estimés à 833 731,98 \$ et qu'une aide financière de 333 472,79 \$ a été confirmée par le ministère du loisir et du sport au gouvernement du Québec ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire obtenir une aide financière supplémentaire pour consolider le coût des travaux ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont dépose une demande d'aide financière de 28 972 \$ dans le cadre du volet municipal du Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, de la MRC de Charlevoix-Est.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Stéphane Charest, agent de développement économique, MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.

**5.9 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE/PROJET DE MISE EN PLACE DE FOURNAISES AUX GRANULES DE BOIS  
RÉSOLUTION NO 11644-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire procéder au remplacement du système de chauffage au mazout par un système de chauffage aux granules de bois dans deux de ses principaux bâtiments, soit l'hôtel de Ville et l'église ;

**ATTENDU QUE** ces travaux respectent les critères d'élimination des gaz à effet de serre, une demande de financement partiel a été confirmé par Transition Énergie Québec ;

**ATTENDU QUE** les coûts de remplacement de ces deux systèmes de chauffage sont estimés à 311 980 \$ et qu'une aide financière de 115 100 \$ nous sera versé par Transition Énergie Québec ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire obtenir une aide financière pour consolider le coût des travaux ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont dépose une demande d'aide financière de 134 480 \$ dans le cadre du Programme du fonds de la région de la Capitale-Nationale de la MRC de Charlevoix-Est.

**QUE** monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics soit autorisé à signer tous les documents requis à cet effet.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Jean-Christophe Maltais, agent de développement économique, MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**5.10 LISTE DU PERSONNEL EMBAUCHÉ  
RÉSOLUTION NO 11645-05-19**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la liste des personnes engagées conformément à l'article 4 du règlement no. VC-406-08 « En matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ».

**5.11 ENGAGEMENT DE M. JEAN-DENIS LAVOIE – JOURNALIER SURNUMÉRAIRE  
RÉSOLUTION NO 11646-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a publié un appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de journalier aux travaux publics;

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, **il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu de** procéder à l'engagement de monsieur Jean-Denis Lavoie, 89 rue Beauregard, Clermont et ce, en date du 6 mai 2019.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Monsieur Jean-Denis Lavoie, 89 rue Beauregard, Clermont, Québec G4A 0B3 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs.

**5.12 ENGAGEMENT DE M. LOUIS RIVERIN – JOURNALIER SURNUMÉRAIRE  
RÉSOLUTION NO 11647-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a publié un appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de préposé à l'aménagement paysager;

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, **il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu de** procéder à l'engagement de monsieur Louis Riverin, 14, rue du Parc-Daniel et ce à compter du 21 mai 2019.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Louis Riverin, 14 rue du Parc-Daniel, Clermont, Qc G4A 1E2 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs.

**5.13 AUTORISATION DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 10 MAI 2019  
RÉSOLUTION NO 11648-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-19-1 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ;

**ATTENDU QUE** l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur ;





No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

**ATTENDU QU'après** réception des offres de renouvellement des assurances générales de la Ville de Clermont au 1<sup>er</sup> mai 2019, la dépense excède la limite autorisée par la politique de variations budgétaires ;

**ATTENDU QUE** les virements nécessaires afin de régulariser la situation ont été approuvés par la direction générale ;

**ATTENDU QU'en** vertu de l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 10 mai 2019.

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
01 190 05 412		Professionnels (avocats..)		10 000 \$
02 210 05 441		Professionnels (agence sec.)		6 000 \$
02 210 06 441		Entente service de police		4 000 \$
	02 190 05 421	Assurances	20 000 \$	

**5.14 ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN - CHEMIN DES LACS  
RÉSOLUTION NO 11649-05-19**

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont procédera sous peu à la réfection d'un secteur du chemin des lacs ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont devra acquérir une bande de terrain en bordure du ou des lots 3 256 307 et 5 622 587 au cadastre du Québec, propriété de Mme Lucienne Lajoie ;

**ATTENDU QUE** la superficie requise a été établie à une grandeur maximale de 500 mètres carrés ;

**ATTENDU QUE** le contrat notarié d'acquisition ne pourra être signé qu'après le dépôt au cadastre des superficies à acquérir, ce qui peut prendre quelques mois ;

**ATTENDU QU'une** promesse de vente a été signée afin d'avoir accès au terrain dès maintenant pour procéder à l'exécution des travaux ;

**PAR CONSÉQUENT,** il est proposé par madame la conseillère Solange Lapointe et dûment résolu :

**QUE** la Ville de Clermont entérine la promesse de vente signée entre madame Lucienne Lajoie et monsieur Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics pour la Ville de Clermont ;

**QU'un** mandat soit confié à M. Sylvain-Marc Bélanger, arpenteur-géomètre afin de procéder au lotissement des superficies à acquérir ;

**QUE** Me Lise Robitaille, notaire soit mandatée à préparer le contrat notarié d'acquisition ;

**QUE** monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer tous les documents requis relatif à cette acquisition ;



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**5.15 PROCÉDURE POUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES  
RÉSOLUTION NO 11650-05-19**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité doit examiner et traiter de façon équitable les plaintes qui lui sont formulées par les personnes intéressées ;

**ATTENDU QUE** rien dans la présente procédure ne doit modifier ou limiter les obligations prévues à la *Loi sur les Cités et Villes du Québec Chapitre C-19* quant aux modalités de traitement des plaintes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Nadine Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la procédure pour le traitement des plaintes no. 2019-05 soit adoptée.

**6. TRAVAUX PUBLICS**

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**7.1 DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 6 BOULEVARD NOTRE-DAME  
RÉSOLUTION NO 11651-05-19**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance d'une demande de dérogations mineures déposée le 18 avril 2019 pour la propriété située au 6 boulevard Notre-Dame afin de réputer conforme les éléments suivants :

- l'angle du bâtiment principal à 20 degrés alors que la norme maximale autorisée est de 15 degrés;
- la superficie des enseignes utilitaires à 1,48 mètre carré alors que la superficie maximale autorisée est de 0,5 mètre carré.

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau bâtiment est situé sur la route 138 dans une zone principalement industrielle ;

**CONSIDÉRANT** l'implantation des bâtiments voisins ainsi que la volumétrie du bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation n'aurait aucun impact sur les propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no. 2019-05-523 le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal l'acceptation de la demande de dérogation mineure ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure au 6 boulevard Notre-Dame.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**7.2 DEMANDE DE PERMIS D'ENSEIGNES – 6 BOULEVARD NOTRE-DAME  
RÉSOLUTION NO 11652-05-19**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance d'une demande de permis d'enseignes concernant l'installation d'une enseigne au mur et d'une enseigne sur pilône au 6 boulevard Notre-Dame ;

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet d'affichage fait partie intégrante du Plan d'implantation et d'intégration architecturale et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme ;



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-434-13 ;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no 2019-05-524 le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal l'acceptation de la demande de permis d'installation d'enseigne ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** le conseil municipal accepte la demande de permis d'installation d'enseigne au 6 boulevard Notre-Dame.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**8. SÉCURITÉ INCENDIE**

**9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

**9.1 PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDI-CAPÉES VOLET 1 - SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT  
RÉSOLUTION NO 11653-05-19**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées dans la région de la Capitale-Nationale (Volet 1 – Soutien à l'accompagnement).

Dans l'éventualité de l'acceptation de financement, la Ville de Clermont s'engage à utiliser ces fonds tel que prévu au programme et à respecter les exigences de l'ULS de la Capitale-Nationale.

**9.2 CLUB DE HOCKEY SENIOR LES ÉCLAIRS DE CHARLEVOIX  
RÉSOLUTION NO 11654-05-19**

---

**ATTENDU QUE** l'équipe de hockey Senior les Éclairs de Charlevoix tiendra environ 10 parties locales à l'aréna de Clermont au cours de la saison 2019-2020 ainsi qu'un minimum de 2 parties en séries de fin de saison ;

**ATTENDU QUE** l'équipe Senior a présenté une demande d'aide financière afin d'aider au maintien de cette nouvelle équipe Senior ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont ne facturera pas à l'équipe de hockey senior de Charlevoix le coût de location de glace pour la première partie hors concours, pour la première partie de la saison régulière ainsi que pour la première partie des séries éliminatoires. L'équipe de hockey Senior Les Éclairs de de Charlevoix devra se conformer à la résolution no. 9825-05-12 prévoyant le versement de 1 \$ par entrée payante lors des activités à l'aréna, versé dans une réserve prévue pour les travaux requis de rénovation de l'aréna. Ce montant devra être versé après la tenue de chaque partie.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Sylvain Harvey, Équipe de hockey Senior les Éclairs de Charlevoix ainsi qu'à monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs de Clermont.



No de résolution  
ou annotation

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2019**

**10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO VC-440-19-1- modifiant le règlement VC-440-15 Établissant une grille de tarification pour la transcription, la reproduction, la transmission, la vente de documents et de renseignements nominatifs ainsi que les services offerts par la Ville de Clermont**  
**RÉSOLUTION NO 11655-05-19**

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le règlement numéro VC-440-19-1 « Établissant une grille de tarification pour la transcription, la reproduction, la transmission, la vente de documents et de renseignements nominatifs ainsi que les services offerts par la Ville de Clermont et modifiant le règlement VC-440-15 »

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement numéro VC-440-19-1 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le règlement numéro VC-440-19-1 « Établissant une grille de tarification pour la transcription, la reproduction, la transmission, la vente de documents et de renseignements nominatifs ainsi que les services offerts par la Ville de Clermont et modifiant le règlement VC-440-15 »

**11. COMPTES**

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'AVRIL 2019**  
**RÉSOLUTION NO 11656-05-19**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires d'avril 2019;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de ratifier les déboursés d'avril 2019 au montant de 264 237.14 \$ ainsi que le versement des salaires d'avril 2019 au montant de 56 672.34 \$.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-04-2019**  
**RÉSOLUTION NO 11657-05-19**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'avril 2019;

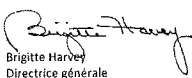
**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2019 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 146 791.48 \$.

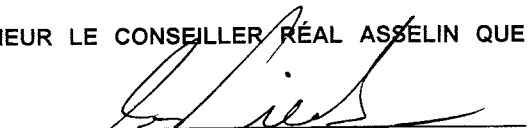
**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

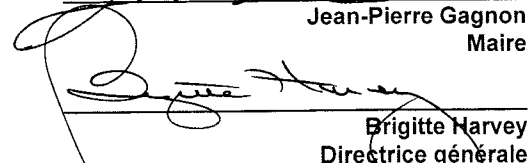
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTION NO 11658-05-19**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSÉLIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 26.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

  
Brigitte Harvey  
Directrice générale

  
Jean-Pierre Gagnon  
Maire

  
Brigitte Harvey  
Directrice générale



No de résolution  
ou annotation

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS – 15 MAI 2019  
MATÉRIAUX GRANULAIRES – PROLONGEMENT DE LA RUE ANTOINE-  
GRENIER**

---

La Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour les matériaux granulaires requis pour les travaux de prolongement de la rue Antoine-Grenier dans le développement domiciliaire PAAT.

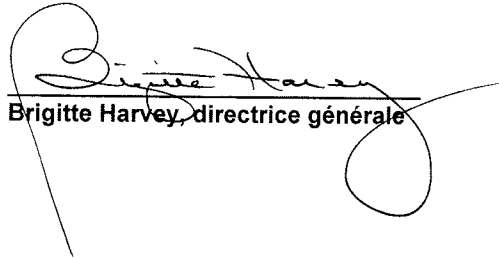
Le 15 mai 2019 à 11 h, Madame Brigitte Harvey, directrice générale, a procédé à l'ouverture des soumissions reçues en présence des personnes suivantes :

Monsieur Philippe Harvey (Fernand Harvey & Fils Inc.), M. Denis Bernier, (Produits BCM Ltée) et madame Sonia Villeneuve, commis de bureau finances pour la Ville de Clermont.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

<b>JOCELYN HARVEY ENTREPRENEUR</b>	<b>66 656.76 \$</b>
<b>FERNAND HARVEY &amp; FILS INC.</b>	<b>61 914.04 \$</b>

La Ville de Clermont remercie tous les soumissionnaires.

  
**Brigitte Harvey, directrice générale**



No de résolution  
ou annotation

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS – 15 MAI 2019**  
**MACHINERIES - PROLONGEMENT DE LA RUE ANTOINE-GRENIER**

---

La Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour les machineries requises pour les travaux de prolongement de la rue Antoine-Grenier dans le développement domiciliaire PAAT.

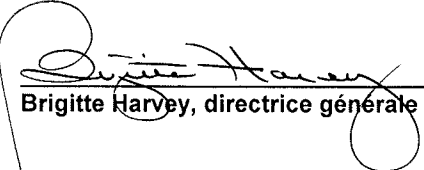
Le 15 mai 2019 à 11 h, Madame Brigitte Harvey, directrice générale, a procédé à l'ouverture de la soumission reçue en présence des personnes suivantes :

Monsieur Philippe Harvey (Fernand Harvey & Fils Inc.), M. Denis Bernier, (Produits BCM Ltée) et madame Sonia Villeneuve, commis de bureau finances pour la Ville de Clermont.

La soumission reçue est la suivante :

**FERNAND HARVEY & FILS INC.**

**95 055.58 \$**

  
**Brigitte Harvey, directrice générale**



No de résolution  
ou annotation

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS – 15 MAI 2019  
FOURNITURE D'ACCESSOIRES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT-  
PROLONGEMENT DE LA RUE ANTOINE-GRENIER**

---

La Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture des accessoires d'aqueduc et d'égout requis pour les travaux de prolongement de la rue Antoine-Grenier dans le développement domiciliaire PAAT.

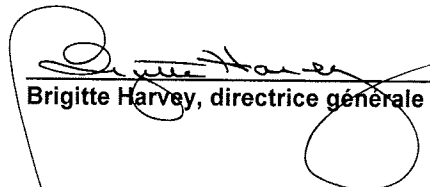
Le 15 mai 2019 à 11 h, Madame Brigitte Harvey, directrice générale, a procédé à l'ouverture des soumissions reçues en présence des personnes suivantes :

Monsieur Philippe Harvey (Fernand Harvey & Fils Inc.), M. Denis Bernier, (Produits BCM Ltée) et madame Sonia Villeneuve, commis de bureau finances pour la Ville de Clermont.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

<b>WOLSELEY</b>	<b>65 747.19 \$</b>
<b>RÉAL HUOT INC.</b>	<b>72 289.84 \$</b>
<b>PRODUITS BCM LTÉE</b>	<b>67 960.36 \$</b>

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

  
\_\_\_\_\_  
**Brigitte Harvey, directrice générale**



No de résolution  
ou annotation

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS – 15 MAI 2019  
FOURNITURE DES REGARDS ET PUISARDS - PROLONGEMENT DE LA  
RUE ANTOINE-GRENIER**

---

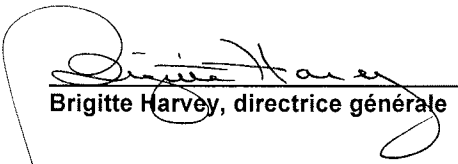
La Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture des regards et puisards requis pour les travaux de prolongement de la rue Antoine-Grenier dans le développement domiciliaire PAAT.

Le 15 mai 2019 à 11 h, Madame Brigitte Harvey, directrice générale, a procédé à l'ouverture des soumissions reçues en présence de madame Sonia Villeneuve, commis de bureau finances pour la Ville de Clermont.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

<b>INDUSTRIES DE CIMENT LA GUADELOUPE</b>	<b>17 692.35 \$</b>
<b>BÉTON PROVINCIAL PRÉFAB</b>	<b>14 443.82 \$</b>
<b>FORTIER 2000 LTÉE</b>	<b>13 072.47 \$</b>

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

  
**Brigitte Harvey, directrice générale**